

Financement participatif : comment s'y retrouver?

Le succès fulgurant du crowdfunding en tant que nouvelle source de financement dans les milieux artistiques et de l'entrepreneuriat s'explique par le recul des autres pistes mais aussi par l'essor de plateformes proposant l'utilisation de financement participatif. Mais qu'est-ce qu'est vraiment le crowdfunding? Quelles plateformes choisir?[hr]

L'AEC (Agence des initiatives numériques) vient de produire un guide pour ceux qui souhaitent s'informer sur le financement participatif pour en comprendre les mécanismes de fonctionnement, les règles juridiques qui entourent ses pratiques, identifier les modes de financement correspondant le mieux à leur projet autant que les best practices pour réussir son appel à financement (*ndlr : guide qui est disponible en cliquant sur ce lien*).

Le guide est quant à lui complété par une infographie qui veut aider les porteurs de projet à mieux comprendre les différences entre les différentes plateformes de crowdfunding. Une infographie qui se dispatche entre le statut des fonds collectés, les contreparties prévues pour le service rendu et les plateformes en tant que telles.

Le crowdfunding est décidément à la mode, en dehors de ce guide, les récentes annonces du gouvernement viennent renforcer le secteur. Mis en avant lors des Assises de l'entrpreneuriat, étudié par l'AMF et l'ACPR, les acteurs du crowdfunding devraient avoir leur propre statut (inspiré du « Funding Portal » du Jobs Act américain) de « conseiller en financement participatif » qui leur permettra d'avoir une législation plus souple. Le texte veut également mettre en place une dérogation au monopole bancaire pour que ces plateformes puissent réaliser des prêts entre particuliers. Affaire à suivre.